

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 7 décembre 2015, à 20h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

PRÉSENTS :

Mme	Doris Lavoie,	Mairesse
M.	Robert Duchesne conseiller	district # 1
M.	Yves Rossignol, conseiller	district # 2
Mme	Éliane Champigny conseillère	district # 3
M.	Tony Côté, conseiller	district # 4
M.	Marc Richard, conseiller	district # 5
M.	Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. René Perron, directeur général
Mme Kathy Fortin, directrice générale adjointe

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue de la mairesse et constat du quorum

À 20h00, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

3. ADMINISTRATION

3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4719-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour, tout en ajoutant le point suivant :

10. Affaires nouvelles

10.A. Motion de félicitations - Chœur Unisol

3.B. EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 NOVEMBRE 2015

4720-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 2 novembre 2015.

ORDRE DU JOUR

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue de la Mairesse et constat du quorum
3. Administration
 - 3.A. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
 - 3.B. Exemption de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 2 novembre 2015
 - 3.C. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 2 novembre 2015

3.D. Retour et commentaires sur le procès-verbal de la séance régulière du 2 novembre 2015

4. Résolutions

- 4.A. Embauche d'un opérateur aux travaux publics
- 4.B. Réfection du rang St-Isidore - Paiement du décompte # 3 et libération du 5 % de retenue
- 4.C. Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert - Demande de cautionnement
- 4.D. Eau potable Rangs St-André et St-Isidore - Demande à la MRC pour une rencontre d'information auprès des maires impliqués
- 4.E. Avis de motion - Règlement 473-2015 ayant pour objet d'établir le budget de l'année 2016 et fixer le taux de la taxe générale et répartition locale, les tarifs de compensation pour les services d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux, de fosses septiques, d'ordures et de collecte sélective, ainsi que le taux d'intérêt et de pénalité pour tous les comptes passés dûs
- 4.F. Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Contribution municipale 2016
- 4.G. Commission scolaire Lac Saint-Jean - Plan de répartition et de destination des immeubles 2016-2019
- 4.H. Association des chalets du Sentier du Lac à France - Demande d'aide financière 2015 pour l'entretien des chemins
- 4.I. Programme d'assurance des stations de ski du Québec - Renouvellement 2015-2016
- 4.J. Déclaration des intérêts pécuniers des élus et dépôt au registre des intérêts pécuniers
- 4.K. Dépôt du plan directeur - Mont Lac-Vert
- 4.L. Corporation du parc régional du lac Kénogami - Demande de subvention 2016 pour les activités d'entretien du sentier pédestre et de balisage du lac Kénogami
- 4.M. Les avocats Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C. - Services professionnels 2016
- 4.N. Coopérative de service à domicile Lac-Saint-Jean-Est - Demande de support pour le service d'animation en RPA
- 4.O. Avis de motion - Emprunt pour l'ingénierie et l'architecture du réservoir d'eau potable
- 4.P. Avis de motion - Emprunt pour l'acquisition des actifs du Mont Lac-Vert ainsi que les travaux à réaliser en 2016
- 4.Q. Caserne de pompiers - Appel d'offre en ingénierie

5. Correspondance

- 5.A. La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) - Rapport de visite des plaines vertes
- 5.B. Convention collective - Exemplaires dûment signés envoyés au Ministère du Travail
- 5.C. Club Kiwanis d'Alma - Remerciements pour le don
- 5.D. Étudiants ATM - Remerciements
- 5.E. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) - Projet de réaménagement et rénovation de la salle Multifonctionnelle
- 5.F. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) - Demande de changement au règlement de zonage # 164-2004
- 5.G. Sapin du bon sens - Édition 2016

5.H. Ministère des Transports Québec - Feux clignotants intersection de la route 169, de la rue Martin et du 2^{ième} rang

6. Loisirs et culture

- 6.A. Commission des loisirs - Dépôt des états des résultats
- 6.B. Fête de la reconnaissance - Dépôt des états des résultats
- 6.C. Municipalité amie des Aînés - Renouvellement du plan d'action
- 6.D. Organisme communautaire - Politique de soutien
- 6.E. Salle Multifonctionnelle - Finalisation des travaux
- 6.F. Terrain de balle - Rapport MMQ

7. Urbanisme

8. Dons et subventions

- 8.A. Invitation à la 17^{ième} édition du ballet Casse-noisette du Prisme culturel
- 8.B. Invitation à participer à l'activité de clôture des fêtes du 150^{ième} anniversaire de la ville de Saint-Félicien
- 8.C. St-Vincent de Paul d'Hébertville - Guignolée des commerces, gens et entreprises
- 8.D. Contribution aux offrandes lors de la messe de Noël
- 8.E. Demande de contribution à la campagne Centraide 2015
- 8.F. Société Alzheimer - Renouvellement de la carte de membre de la Municipalité
- 8.G. Fabrique Notre-Dame-de L'Assomption d'Hébertville - Publicité Feuillet des trois paroisses
- 8.H. Solican Lac-Saint-Jean Est - Demande d'aide financière
- 8.I. Invitation au spectacle « Giorgia Fumanti et la Croche Chœur » chantent Noël en Lumière
- 8.J. Jeux d'eau et skate parc - Demande pour vin d'honneur lors du party des entreprises
- 8.K. Lancement d'un livre - Demande de contribution financière

9. Rapport des comités

10. Affaires nouvelles

- 10.A. _____

- 10.B. _____

11. Liste des comptes

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée

3.C. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 NOVEMBRE 2015

4721-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par la conseillère Mme Éliane

Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le procès-verbal de la séance régulière du 2 novembre 2015 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit approuvé tel que rédigé.

3.D. RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 NOVEMBRE 2015

Aucun commentaire soulevé.

4. RÉSOLUTIONS

4.A. EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR AUX TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT les besoins de la Municipalité aux travaux publics, et ce, tant en hiver qu'en été, il est convenu d'ouvrir un poste de journalier-opérateur;

CONSIDÉRANT QUE le 10 novembre dernier, nous avons affiché à l'interne, un poste de journalier-opérateur ;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'affichage de ce poste un employé des travaux publics a appliqué;

CONSIDÉRANT QUE l'employé, France Hudon est le seul à avoir soumis sa candidature ;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier remplit les exigences puisqu'il a effectué des travaux d'un journalier-opérateur cet été en plus d'avoir remplacé un journalier-opérateur pendant sa période de congé de paternité, à l'hiver 2013;

CONSIDÉRANT la convention collective qui détermine que lors de l'ouverture d'un poste, les articles suivants s'appliquent :

- L'ouverture du poste à l'interne article 10.01, a et b;
- À l'article 10.0.b le salarié doit soumettre sa candidature par écrit durant la période d'affichage;
- L'article 4.02 décrit le salarié comme étant toute personne à l'emploi de la Municipalité d'Hébertville;
- Selon l'article 10.02, l'employeur accorde le poste au salarié ayant le plus d'ancienneté parmi ceux qui ont posé leur candidature, à la condition que celui-ci soit apte à remplir les exigences normales de la tâche, lesquelles doivent être en relation avec le poste à combler;
- L'article 10.03 détermine que l'Employeur doit faire connaître sa décision par écrit aux salariés intéressés, avec copie au Syndicat, dans les vingt (20) jours ouvrables de la fin de l'affichage;

4722-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Tony Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder le poste de journalier-opérateur à monsieur France Hudon. Celui-ci est embauché à la première échelle, de la classe 1.

4.B. RÉFECTION DU RANG ST-ISIDORE - PAIEMENT DU DÉCOMPTE # 3 ET LIBÉRATION DU 5 % DE RETENUE

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur au dossier;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ainsi que les échantillons analysés par le laboratoire satisfont les attentes;

CONSIDÉRANT QU'une seule jonction de la route fait l'objet d'un suivi attentif;

CONSIDÉRANT QUE s'il y a des réparations à effectuer, nous avons 12 mois pour libérer le dernier 5 %;

4723-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le paiement du décompte # 3 au montant de 401,34 \$ taxes incluses et d'approuver la libération du 5 % de la retenue de 10 %, soit le paiement de 62 008,61 \$ à l'entrepreneur Claveau et fils inc.

4.C. GESTION RÉCRÉOTOURISTIQUE DU MONT LAC-VERT - DEMANDE DE CAUTIONNEMENT

CONSIDÉRANT la convention de mandat confiée à Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert pour la gestion des opérations du Mont Lac-Vert;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert désire obtenir une marge de crédit du Centre financier aux entreprises Desjardins du Lac-Saint-Jean-Est au montant de 49 500 \$;

CONSIDÉRANT QUE cette institution financière exige que la Municipalité se rende caution de cette obligation;

4724-2015

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la municipalité d'Hébertville se porte caution en faveur de la Corporation Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert d'un montant de 49 500 \$.

4.D. EAU POTABLE RANGS ST-ANDRÉ ET ST-ISIDORE - DEMANDE À LA MRC POUR UNE RENCONTRE D'INFORMATION AUPRÈS DES MAIRES IMPLIQUÉS

CONSIDÉRANT QUE les municipalités d'Hébertville-Station, de Larouche et de St-Bruno puisent l'eau potable sur le territoire de la municipalité d'Hébertville ;

CONSIDÉRANT QUE le centre hydrique a sécurisé la digue OUIQUI en creusant des puits de pression qui détournent de l'eau souterraine vers la surface;

CONSIDÉRANT QUE plus ou moins 25 résidences de la municipalité d'Hébertville qui sont situées sur le pourtour de la station de pompage des trois municipalités éprouvent des difficultés d'alimentation en eau potable;

CONSIDÉRANT QU'il importe de comprendre les causes pouvant compromettre l'approvisionnement pour l'ensemble des utilisateurs de cette source souterraine;

CONSIDÉRANT QUE le département des sciences de la terre de l'Université du Québec à Chicoutimi en collaboration avec la MRC Lac-Saint-Jean-Est a élaboré «l'Atlas des eaux souterraines du Saguenay-Lac-Saint-Jean»;

CONSIDÉRANT QUE cette étude démontre pour le territoire d'Hébertville :

- La recharge annuelle (précipitations annuelles);
- L'indice DRASTIC (la vulnérabilité de la source en fonction de la contamination de surface);
- La consommation d'eau;
- La consommation d'eau souterraine;
- La structure géologique du territoire;
- Les différentes zones aquifères;
- Les différentes sources d'approvisionnement des sources souterraines du territoire;
- Et autres.

CONSIDÉRANT QU'il importe que les maires soient informés de la situation actuelle;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes tous interpellés vis-à-vis des implications futures des actions qui ont été prises sans avoir toutes les connaissances que nous avons maintenant;

CONSIDÉRANT QUE nous devons, tous ensemble, contacter le ministère du Développement Durable de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques (MDDELCC), le Centre Hydrique ainsi que le Député du Lac-Saint-Jean-Est, et ce, dans le but d'apporter la ou des solutions nécessaires aux problèmes actuels et futurs;

4725-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De demander à la MRC Lac-Saint-Jean-Est et plus précisément le département de l'aménagement du territoire, de convoquer une rencontre d'information réunissant les maires d'Hébertville, d'Hébertville-Station, de Larouche et de St-Bruno ainsi que les représentants du département des Sciences de la Terre de l'UQAC. Cette rencontre doit faire le point sur les connaissances actuelles de la source d'eau souterraine. La Municipalité d'Hébertville, avec ou sans la collaboration des 3 autres municipalités, prendra la décision d'intervenir ou non auprès du MDDELCC et du Centre Hydrique.

4.E. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 473-2015 AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LE BUDGET DE L'ANNÉE 2016 ET FIXER LE TAUX DE LA TAXE GÉNÉRALE ET RÉPARTITION LOCALE, LES

**TARIFS DE COMPENSATION POUR LES SERVICES
D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET D'ASSAINISSEMENT
DES EAUX, DE FOSSES SEPTIQUES, D'ORDURES
ET DE COLLECTE SÉLECTIVE, AINSI QUE LE
TAUX D'INTÉRÊT ET DE PÉNALITÉ POUR TOUS
LES COMPTES PASSÉS DUS**

Monsieur le conseiller Marc Richard donne avis de motion, qu'à une séance subséquente de ce Conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption le règlement 473-2015 ayant pour objet d'établir le budget 2016 et de fixer le taux de la taxe générale et répartition locale, les tarifs de compensation pour les services d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux, de fosses septiques, d'ordures, et de collecte sélective, ainsi que le taux d'intérêts pour tous les comptes passés dus.

**4.F. RÉSEAU BIBLIO DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
-CONTRIBUTION MUNICIPALE 2016**

4726-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De payer la contribution 2016 au Réseau Biblio du Saguenay Lac-Saint-Jean au montant de 714,57 \$ taxes incluses.

**4.G. COMMISSION SCOLAIRE LAC-SAINT-JEAN - PLAN
DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES
IMMEUBLES 2016-2019**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean a déposé son plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean désire obtenir de la part de la municipalité d'Hébertville l'approbation de ce plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019;

CONSIDÉRANT le partenariat entre la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean et la municipalité d'Hébertville concernant l'utilisation des édifices;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir ouvertes les écoles de la Commission scolaire Lac-Saint-Jean situées sur le territoire d'Hébertville afin de développer la Municipalité;

4727-2015

Il est proposé par le conseiller Tony Côté, appuyé par le conseiller Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019 déposé par la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean tel que présenté.

**4.H. ASSOCIATION DES CHALETS DU SENTIER DU LAC
À FRANCE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2015
POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS**

CONSIDÉRANT la demande écrite du versement de l'aide financière du représentant de cette association, datée du 10 novembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE cette somme sera utilisée dans le cadre de différents travaux d'amélioration du sentier du Lac à France;

4728-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le versement d'une aide financière de 714,38 \$ à l'Association des Chalets du sentier du lac à France, pour l'entretien des chemins pour l'année 2015, et ce, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales.

4.I. PROGRAMME D'ASSURANCE DES STATIONS DE SKI DU QUÉBEC - RENOUVELLEMENT 2015-2016

CONSIDÉRANT l'entente de gestion entre le mandataire et la municipalité d'Hébertville pour les opérations du Mont Lac-Vert;

4729-2015

Il est proposé par le conseiller Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer le contrat d'assurance responsabilité pour la saison 2015-2016 concernant la portion « responsabilité civile » au courtier Jolicoeur Savard représentant le Programme d'assurance de l'Association des stations de ski du Québec au montant de 21 361 \$ plus la taxe applicable.

4.J. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIERS DES ÉLUS ET DÉPÔT AU REGISTRE DES INTÉRÊTS PÉCUNIERS

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil
Conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, mesdames Doris Lavoie, Éliane Champigny, et messieurs Robert Duchesne, Yves Rossignol, Christian Desgagnés, Marc Richard et Tony Côté déposent leur déclaration des intérêts pécuniers.

4.K. DÉPÔT DU PLAN DIRECTEUR - MONT LAC-VERT

CONSIDÉRANT la résolution 4513-2015 relativement à la nécessité de se doter d'un plan directeur pour le développement futur du Mont Lac-Vert;

CONSIDÉRANT le mandat livré par la firme d'architectes « Petrone Architecture inc ».

4730-2015

Il est proposé par le conseiller Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt du plan directeur préparé par la firme d'architectes « Petrone architecture inc. ».

4.L. CORPORATION DU PARC RÉGIONAL DU LAC KÉNOGAMI - DEMANDE DE SUBVENTION 2016 POUR L'ENTRETIEN DU SENTIER PÉDESTRE ET DE BALISAGE DU LAC KÉNOGAMI

CONSIDÉRANT QUE le parc régional du lac KénoGami représente un potentiel de développement

touristique important pour la région et plus particulièrement pour la Municipalité d'Hébertville;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation du parc régional du lac Kénogami constitue un élément organisationnel œuvrant à la mise en valeur de ce parc régional;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation a un budget annuel de 53 283 \$ afin de réaliser divers travaux d'entretien tels que : l'entretien et le développement des sentiers pédestres, la gestion du système de balisage, la sécurité dans les sentiers pédestres;

CONSIDÉRANT QUE la demande de l'organisme à la Municipalité est de 3 197 \$;

4731-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la demande de la Corporation du parc régional du lac Kénogami et de lui allouer la somme de 3 197 \$ pour l'année 2016.

4.M. LES AVOCATS GAUDREULT, SAUCIER, SIMARD, S.E.N.C. - SERVICES PROFESSIONNELS 2016

CONSIDÉRANT la complexité du Code municipal et de la Loi des Municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas de services du contentieux et qu'elle ne désire pas procéder à l'embauche d'un avocat;

CONSIDÉRANT les services rendus par cette firme d'avocats au cours des dernières années;

4732-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter l'offre de services professionnels de la firme d'avocats Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C. pour l'année 2016 et d'autoriser la Mairesse et la direction générale à signer cette entente pour et au nom de la Municipalité. La mensualité sera de 250 \$ plus taxes.

4.N. COOPÉRATIVE DE SERVICE À DOMICILE LAC-SAINT-JEAN-EST - DEMANDE DE SUPPORT POUR LE SERVICE D'ANIMATION EN RPA

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

4.O. AVIS DE MOTION - EMPRUNT POUR L'INGÉNIERIE ET L'ARCHITECTURE DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

Avis de motion est donné par monsieur Tony Côté, conseiller que lors d'une séance ultérieure du conseil, il y aura présentation d'un projet de règlement décrétant un emprunt de 160 000 \$ permettant :

- de réaliser les plans et devis pour la construction d'un réservoir d'eau potable;

Avis est également donné par la présente que ledit règlement fera l'objet d'une dispense de lecture lors de son adoption.

4.P. AVIS DE MOTION - EMPRUNT POUR L'ACQUISITION DES ACTIFS DU MONT LAC-VERT AINSI QUE LES TRAVAUX À RÉALISER EN 2016

Avis de motion est donné par monsieur Marc Richard, conseiller, que lors d'une séance ultérieure du conseil, il y aura présentation d'un projet de règlement décrétant un emprunt de 680 000 \$ permettant ce qui suit :

- Acquisition des actifs de la Coopérative de solidarité du mont Lac Vert;
- Repeindre l'extérieur du pavillon principal et la terrasse ;
- Changer le tapis du pavillon principal ;
- Relocaliser la billetterie ;
- Réaménagement du bistro-bar ;
- Réaménagement de la cuisine ;
- Réaménagement du stationnement ;
- La réalisation des plans d'ingénierie et d'arpentage d'un futur développement domiciliaire.

Avis est également donné par la présente que ledit règlement fera l'objet d'une dispense de lecture lors de son adoption.

4.Q. CASERNE DE POMPIERS - APPEL D'OFFRE EN INGÉNIERIE

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

5. CORRESPONDANCE

5.A. LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ) - RAPPORT DE VISITE DES PLAINES VERTES

Le rapport de visite des Plaines vertes rédigé par la MMQ est déposé au Conseil. Ce rapport fait l'objet d'une résolution au point 6.F. de l'ordre du jour de la présente réunion.

5.B. CONVENTION COLLECTIVE - EXEMPLAIRE DUMENT SIGNÉ ENVOYÉ AU MINISTÈRE DU TRAVAIL

Accusé de réception du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) de la convention collective 2015-2019.

5.C. CLUB KIWANIS D'ALMA - REMERCIEMENTS POUR LE DON

Remerciements pour l'achat de billet pour le cocktail-bénéfice 2015 qui avait lieu le vendredi 20 novembre 2015.

5.D. ÉTUDIANTS ATM - REMERCIEMENTS

Les étudiants en ATM remercient la Municipalité de leur avoir permis d'utiliser le chalet d'hébergement du Mont Lac-Vert pour le tournage d'un film.

5.E. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMOT) - PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT ET RÉNOVATION DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE

Le MAMOT informe la Municipalité que la requête, de reporter l'échéancier de réalisation du projet de réaménagement et rénovation de la salle communautaire, est acceptée. La date limite des travaux est fixée au 31 décembre 2015.

5.F. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC) - DEMANDE DE CHANGEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE # 364-2015

Le MDDELCC informe la Municipalité, qu'après analyse dans la demande de changement du règlement de zonage # 364-2004, ils n'ont pas assez d'information afin de modifier ce règlement. Copie de cette correspondance sera expédiée au demandeur qui est à l'origine de cette démarche.

5.G. SAPIN DU BON SENS - ÉDITION 2016

La Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean aimerait valider l'intérêt de la Municipalité à participer à l'opération Sapin du bon sens qui aura lieu le samedi 9 janvier 2016 de 9h à 14h.

5.H. MINISTÈRE DES TRANSPORTS QUÉBEC (MTQ)- FEUX CLIGNOTANTS INTERSECTION DE LA ROUTE 169, DE LA RUE MARTIN ET DU 2^{ÈME} RANG

Le MTQ informe la Municipalité qu'après analyse de sécurité du secteur, les résultats démontrent que ces conditions ne sont pas remplies pour motiver l'installation de feux clignotants.

6. LOISIRS ET CULTURE

6.A. COMMISSION DES LOISIRS - DÉPÔT DES ÉTATS DES RÉSULTATS

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs a déposé l'état des résultats au 31 octobre 2015 lors de la rencontre du 25 novembre;

CONSIDÉRANT QU'en date du 31 octobre 2015, les revenus se répartissent comme suit :

- 342 \$ dû aux activités camping
- 406 \$ non affecté (bourse reçue des Courrailleux)
- 33 317 \$ au comité jeux d'eau et skate park
- 6 500 \$ en autres contributions pour le comité jeux d'eau et skate park

4733-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'approuver les états financiers de la Commission des loisirs tels que déposés.

6.B. FÊTE DE LA RECONNAISSANCE - DÉPÔT DES ÉTATS DES RÉSULTATS

CONSIDÉRANT QUE l'état des résultats a été déposé lors de la rencontre de la Commission des loisirs le 25 novembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE pour l'édition 2015, il y a eu environ 140 participants et que nous avons remis 244 consommations gratuites aux bénévoles;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses de la fête 2015 totalisent 2 309,63 \$;

CONSIDÉRANT QUE les revenus de bar sont de 399 \$ et que la participation municipale est de 1 910,63 \$;

CONSIDÉRANT les autres revenus de 272,70 \$ que la Commission des loisirs investira dans les activités festives de la Municipalité;

4734-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'approuver les états financiers de la Fête de la reconnaissance tels que déposés à la Commission des loisirs.

6.C. MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) - RENOUVELLEMENT DU PLAN D'ACTION

CONSIDÉRANT QUE depuis 2012 la Municipalité possède une politique de la famille et des aînés adoptée par le Conseil municipal dans la résolution 3274-2012;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action de trois ans vient à échéance en 2015;

CONSIDÉRANT QUE cette attestation rend éligible à des subventions tel que le programme d'Investissement Québec-Municipal, qui a permis la rénovation de la Salle Multifonctionnelle;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est éligible à une aide financière pour renouveler notre plan d'action « Municipalité Amie des Aînés »;

4735-2015

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De déposer une demande de soutien au programme de soutien à la démarche « Municipalité amie des aînés » pour renouveler le plan d'action de la Municipalité;

D'autoriser Mme Lucie Lavoie, responsables des loisirs à signer les documents et agir comme personne déléguée pour cette démarche.

6.D. ORGANISME COMMUNAUTAIRE - POLITIQUE DE SOUTIEN

CONSIDÉRANT QUE lors des consultations publiques pour la planification stratégique de la Municipalité, les citoyens ont manifesté la volonté d'avoir du soutien pour les organismes communautaires;

4736-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser Mme Lucie Lavoie, responsables des loisirs à former un comité de citoyens pour élaborer et déposer une proposition de politique de soutien aux organismes communautaires, pour approbation au Conseil municipal en 2016.

6.E. SALLE MULTIFONCTIONNELLE - FINALISATION DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT QUE lors de leur rencontre du 25 novembre 2015, la Commission des loisirs a recommandé l'installation de panneau d'acoustique à la Salle Multifonctionnelle;

CONSIDÉRANT QU'il reste une somme de 6 129 \$ non affectée sur la subvention du programme d'Investissement Québec-Municipal;

CONSIDÉRANT les travaux qui ont été autorisés et qui sont admissibles dans le protocole d'entente;

CONSIDÉRANT QUE la sonorisation de la salle est problématique et écho;

CONSIDÉRANT la proposition de service obtenue par la compagnie SonXPlus d'Alma;

4737-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat à SonXPlus pour installer des panneaux d'insonorisation à la Salle Multifonctionnelle pour un montant de 5 530,30 \$ avant taxes.

6.F. TERRAIN DE BALLE - RAPPORT MMQ

CONSIDÉRANT QUE dans la démarche municipale d'investir et réaménager la plaine verte, la Municipalité a demandé un avis préventif sur les plans envisagés à la Mutuelle de prévention du Québec (MMQ);

CONSIDÉRANT les recommandations de la MMQ;

CONSIDÉRANT QUE nous n'avons jamais eu de réclamation en dommages et intérêts pour ledit terrain;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités avoisinantes ont toutes un terrain situé au cœur du village et avec les mêmes contraintes que celui d'Hébertville;

CONSIDÉRANT QUE nous avons été soucieux de la sécurité en demandant un avis à la MMQ;

4738-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De demander à la MMQ un délai raisonnable pour relocaliser le terrain de balle.

De demander à la Commission des loisirs d'analyser les possibilités de déterminer les coûts, de soumettre

des plans pour un nouveau terrain et de faire approuver le tout par le Conseil municipal.

7. URBANISME

Aucun point à l'ordre du jour.

8. DONS ET SUBVENTIONS

4739-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer les subventions aux organismes suivants en vertu de l'article 90 de la loi sur les compétences municipales :

8.A. INVITATION À LA 17^{IÈME} ÉDITION DU BALLET CASSE-NOISETTE DU PRISME CULTUREL

L'achat de deux (2) billets est autorisé afin de contribuer à la diffusion de la 17^{ème} édition du ballet Casse-noisette, pour un montant de 250 \$.

8.B. INVITATION À PARTICIPER À L'ACTIVITÉ DE CLÔTURE DES FÊTES DU 150^{IÈME} ANNIVERSAIRE DE LA VILLE DE SAINT-FÉLICIEN

La ville de Saint-Félicien invite la Municipalité à une soirée, qui aura lieu au Centre récréatif, à 18h00, le 19 décembre prochain. Le conseiller M. Yves Rossignol représentera la Municipalité.

8.C. ST-VINCENT DE PAUL D'HÉBERTVILLE - GUIGNOLÉE DES COMMERCES, GENS ET ENTREPRISES

Puisqu'au point 8.D. la demande a été autorisée et que la somme versée ira à la St-Vincent de Paul, cette demande est refusée.

8.D. CONTRIBUTION AUX OFFRANDES LORS DE LA MESSE DE NOËL

Une aide financière de 150 \$ est autorisée pour aider les familles défavorisées dans la communauté, argent qui sera remis à la St-Vincent de Paul.

8.E. DEMANDE DE CONTRIBUTION À LA CAMPAGNE CENTRAIDE 2015

La demande est refusée.

8.F. SOCIÉTÉ ALZHEIMER - RENOUELEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité renouvelle la carte membre au montant de 15 \$.

8.G. FABRIQUE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION D'HÉBERTVILLE - PUBLICITÉ FEUILLET DES TROIS PAROISSES

La demande le renouvellement la publicité de la Municipalité dans le « feuillet des trois paroisses » pour l'année 2016 est acceptée. Il s'agit d'un montant de 80 \$.

8.H. SOLICAN LAC-SAINT-JEAN-EST - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Une aide financière de 75 \$ est autorisée pour l'organisme.

8.I. INVITATION AU SPECTACLE « GIORGIA FUMANTI ET LA CROCHE CHŒUR » CHANTENT NOËL EN LUMIÈRE

Puisque le Conseil contribue déjà aux causes pour lesquelles ce concert est donné, soit Solican et la St-Vincent de Paul, cette demande est refusée.

8.J. JEUX D'EAU ET SKATE PARC - DEMANDE POUR VIN D'HONNEUR LORS DU PARTY DES ENTREPRISES

Le vin d'honneur est offert par la Municipalité.

8.K. LANCEMENT D'UN LIVRE - DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

La gratuité de la Palestre est octroyée pour le lancement du livre « Mon destin m'amène à ma renaissance », le 15 janvier prochain.

9. RAPPORT DES COMITÉS

LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a assisté aux rencontres suivantes :

- Fête de la reconnaissance
- 2 rencontres budgétaires
- Havre Curé-Hébert
- Comité des jeux d'eau et skate park

LE CONSEILLER M. MARC RICHARD :

Le conseiller M. Marc Richard informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- 2 rencontres budgétaires
- Comité de négociation pour l'achat des actifs du Mont Lac-Vert

LE CONSEILLER M. TONY CÔTÉ

Le conseiller M. Tony Côté informe qu'il a assisté à 2 rencontres budgétaires.

LE CONSEILLER M. ROBERT DUCHESNE :

Le conseiller M. Robert Duchesne informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Régie intermunicipale en sécurité incendie Secteur Sud
- Conseil d'administration résidence le Pionnier, il dépose les états financiers de l'organisme
- Comité du bassin versant du Saguenay en remplacement de Madame Lavoie
- Comité consultatif d'urbanisme, 7 permis ont été émis au mois de novembre pour un montant total de travaux de 91 700 \$

LE CONSEILLER M. CHRISTIAN DESGAGNÉS

Le conseiller M. Christian Desgagnés informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Comité de développement résidentiel avec les promoteurs
- CDH
- Tel-Aide
- Inauguration de la nouvelle salle à St-Henri-de-Taillon
- Comité de finances

LE CONSEILLER M. YVES ROSSIGNOL :

Le conseiller M. Yves Rossignol informe qu'il a participé aux rencontres suivantes :

- Syndicats des producteurs de bois
- 2 rencontres pour le budget
- Maison des jeunes La Zone

LA MAIRESSE MME DORIS LAVOIE :

La mairesse Mme Doris Lavoie informe qu'elle a participé à plusieurs rencontres avec des citoyens. Elle mentionne également qu'elle fût présente aux rencontres suivantes :

- Quelques rencontres Comité des médecins et correspondances diverses
- Présentation du Groupe Tanguay Dossier Eau/réservoir/caserne
- Rencontres Comité Caserne Incendie
- Quelques rencontres pour le dossier du développement domiciliaire pour l'échéancier, le calendrier des étapes, etc
- Rencontre pour négociation de l'achat des actifs du Mont Lac-Vert
- Comité du Bassin Versant Belle-Rivière
- Fête de la Reconnaissance
- Signature de la Convention collective
- Gala de la Chambre de commerce d'Alma où Gravier Dunkin Simard était finaliste
- Rencontre avec le député Lac-St-Jean, M. Alexandre Cloutier
- Plénier et 5 à 7 des fêtes à la MRC
- Colloque des ressources humaines
- Souper des fermières
- 5 à 7 Club Kiwanis
- Journée du Colloque régional du Réseau Biblio
- Corporation du Parc régional Lac Kénogami
- Comité de la Sécurité publique
- Conférence de presse à la RMR
- Rencontre pour le budget
- Soirée des fêtes pour les entreprises d'Hébertville
- Concert de Noël de la Chorale
- Souper des fêtes pour l'Âge d'or

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.A. MOTION DE FÉLICITATIONS - CHŒUR UNISOL

Madame la conseillère, Éliane Champigny présente une motion de félicitations au Chœur Unisol pour le magnifique concert de Noël donné le dimanche 6 décembre 2015.

Les dons recueillis à cette occasion ont été remis à l'organisme LGO (Les gens oubliés) d'Hébertville.

Bravo pour le succès de ce concert et les retombées positives dans la Municipalité.

11. LISTE DES COMPTES

4740-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général de la Municipalité d'Hébertville pour une somme totalisant 1 466 592,52 \$ et pour la gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert, une somme de 96 248,87 \$.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. France Audet avise la Municipalité que certains résidents du secteur de la ruelle Maltais font des amas de neige à proximité de la patinoire causant ainsi des problématiques à la circulation automobile. Ces citoyens seront sensibilisés.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés propose de lever l'assemblée, à 21h03.

MME DORIS LAVOIE
MAIRESSE D'HÉBERTVILLE

RENÉ PERRON, M.B.A., M.A. en études régionales
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER